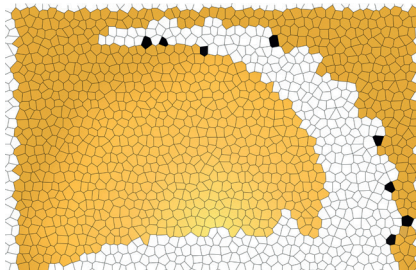


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°4 - mars 2022

La résidence Autonomie Pré Soleil

L'interview de Judith Rosaz

Bonjour Judith, peux-tu nous présenter ton poste et ton service ?



Je suis coordinatrice médico-sociale à la résidence autonomie Pré Soleil, au sein du pôle Personnes Âgées du CIAS HMV. Cette résidence accueille des personnes retraitées et autonomes. Elle leur propose un logement avec des services associés : restauration, animations, espaces communs, lingerie, coiffure et de l'accompagnement dans le quotidien si elles le souhaitent, pour leurs démarches administratives et médicales. On est aussi en lien avec différents partenaires extérieurs qui peuvent intervenir dans la résidence comme le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), l'Aide à Domicile, le CLIC (service de proximité en gérontologie). Je suis également en lien avec les médecins et infirmier-e-s des résidents.

Pourquoi ces personnes choisissent-elles la résidence autonomie ?



La première raison c'est l'isolement, pour une personne qui se retrouve subitement veuf ou veuve, ou célibataire, avec un quotidien qui devient difficile à vivre, et dans la solitude. Ici, bien qu'étant autonome, la personne retrouve une vie sociale, des liens nouveaux, des animations.

Quelle proximité as-tu avec les résidents, au quotidien ?

Je suis la première personne que vont rencontrer les familles ou les personnes qui souhaitent intégrer la résidence. J'étudie leur demande d'admission, je réalise le checkup de leurs besoins quel que soit le domaine (santé, administratif, demande d'aide sociale...), je les accueille à leur arrivée et je facilite ce changement qui intervient dans leur vie.

Quelles qualités faut-il avoir pour faire ce métier ?

De l'empathie, de l'écoute, de la compréhension, du dynamisme. Tout est fait ici pour que les personnes vivent et se maintiennent en autonomie. Mais la perte de l'autonomie est aussi une réalité. Nous accompagnons les résidents dans ce moment difficile.



Quelle est selon toi la part la moins connue de ton travail ?

Aujourd'hui, c'est ce nouveau rôle qui m'est attribué depuis janvier : la gestion du personnel de la résidence, en lien avec la responsable du Pôle Personnes Âgées, Laetitia Anga Moutard. Je gère les plannings, les demandes de congés, les besoins du service.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton métier ?

Le contact humain au quotidien, la relation avec les personnes, vivant ou travaillant à la résidence.

On pense souvent à tort que travailler avec des personnes âgées cela peut être monotone, mais c'est tout le contraire qui se produit. Chaque journée est nouvelle, les résidents nous apportent beaucoup, à nous qui travaillons à leur contact. C'est riche et très intéressant.



A contrario le moins évident dans ton travail ?

La gestion de situations humaines particulières difficiles ; collectivement la gestion de la situation sanitaire que nous avons traversée, avec des protocoles qui ont beaucoup impacté les résidents. Et puis, nous souffrons d'une image biaisée. Classées parmi les établissements sanitaires et médico-sociaux, les résidences autonomie sont souvent assimilées aux EHPAD,



or ce sont bien deux types d'établissement différents avec des publics différents et une organisation de la vie différente.

Une insatisfaction ?

Les délais de réponses administratives qui peuvent être source de frustration.

Une satisfaction ?

La relation avec les résidents.

Si tu pouvais vivre une journée dans un autre service intercommunal, lequel choisirais-tu ?

Le service Enfance ou le service Culturel.

Quel service connais-tu le moins ?

J'ai entendu parler d'un Pôle Projets. On doit y produire des choses très intéressantes mais j'avoue ma méconnaissance de ce service (Ndlr : dans une prochaine édition ?)

Bonnes fêtes de Pâques !



Début du chantier de l'extension et du réaménagement de la Maison Cantonale



Dernière étape avant le début du chantier, le démontage des collègues du RDC de la Maison Cantonale vers des locaux loués à la SNCF, situés à 50 m et transformés en bureaux et accueil temporaires de la Maison Cantonale. Au 1^{er} avril, tous les agents du RDC travaillent dans les locaux temporaires de la gare SNCF. Le public sera accueilli dans ces locaux temporaires. L'accueil y sera balisé depuis l'extérieur par une banderole de 5 m déployée sur la rambarde de la rampe d'accès PMR et par deux flammes fixées aux extrémités (voir ci-dessus). Du 4 au 8 avril, les entreprises commenceront à intervenir au RDC de la MC pour mettre en place les installations de chantier, neutraliser les réseaux, démonter des équipements... Travaux de démolition prévus à partir du 4 avril, le niveau RDC sera alors interdit d'accès (public et personnel).

Silence, on tourne !

Le service Culture de la CCHMV organise un tournage le mardi 12 avril à l'Eglise de Bramans dans le cadre du projet de L'Orchestre des Pays de Savoie « Avec nous ce soir », avec les élèves de l'école de Bramans et la classe Chorale du Collège, qui ont tous appris une chanson de Mozart ! Cette vidéo fera partir du ciné-concert qui sera présenté avec l'Orchestre des Pays de Savoie le vendredi 10 juin à 20h à l'Auditorium Laurent Gerra.



Adhérer à l'amicale du personnel !

L'amicale du personnel fonctionne comme un CE, avec une cotisation annuelle de 20 € à la charge de l'agent. Elle lui permet de bénéficier de certains avantages locaux (réduction cinéma, piscine, forfait saison de ski, passage au tunnel du Fréjus, licence sportive, mais aussi sur toutes les sorties culturelles). Egalement des bons de 40 € ou 50 € par enfant pour Noël et une journée de ski gratuite à Val Thorens ! Pour adhérer, il faut 6 mois d'ancienneté à la CCHMV ou au CIAS !

